



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

08 février 2024

Délibération
D07/02-24

Finances

Affectation du
résultat de
fonctionnement 2023

DATE DE CONVOCATION

1^{er} février 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 24

Le Comité syndical du SEVEDE (Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Estuaire) s'est réuni en séance ordinaire le huit février deux mille vingt-quatre à 14 h 00 dans la salle de Conférence de l'Unité de Valorisation Énergétique Ecostu'Air à Saint-Jean de Folleville (76170), sous la présidence de **Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE, Premier Vice-Président du SEVEDE** (Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Estuaire).

Communauté Urbaine LE HAVRE SEINE METROPOLE

M. Patrick BUCOURT
M. Hubert DEJEAN DE LA BATIE
M. Alain FLEURET
M. Jean-Baptiste GASTINNE
M. Patrick LEFEBVRE
Mme Fabienne MALANDAIN
M. Olivier ROCHE
M. Florent SAINT MARTIN

Communauté d'Agglomération CAUX SEINE AGGLO

M. Marc BEAUCHEMIN
M. Thierry DEBRAY
M. Jean-Marc ORAIN

Communauté d'Agglomération FECAMP CAUX LITTORAL

M. Jean-Marie CROCHEMORE
Mme Brigitte SOENEN
M. Laurent VASSET

Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE

Mme Virginie BLANDIN
Mme Odile DECHAMPS
M. Dominique MACE

Communauté de Communes CŒUR CÔTE FLEURIE

M. Michel MARESCOT

Communauté de Communes TERRE D'AUGE

M. Joël LEBRUN

formant la majorité des membres en exercice.

Absents Excusés :

Communauté Urbaine LE HAVRE SEINE METROPOLE

M. Dominique BELLENGER
M. Pierre BOUYSSSET
M. Alban BRUNEAU
M. Olivier COMBE (pouvoir à M. Alain FLEURET)

Communauté d'Agglomération CAUX SEINE AGGLO

M. Bruno CADIOU (pouvoir à Virginie BLANDIN)
Mme Virginie CAROLO-LUTROT
M. Frédérick DENIZE
M. Pascal SZALEK (pouvoir à M. Marc BEAUCHEMIN)

Communauté d'Agglomération FECAMP CAUX LITTORAL

Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE

Communauté de Communes CŒUR CÔTE FLEURIE
M. Jacques MARIE (pouvoir à M. Jean-Baptiste GASTINNE)
M. David MULLER (pouvoir à M. Michel MARESCOT)

Communauté de Communes TERRE D'AUGE

M. David POTTIER

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry DEBRAY

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 08 FEVRIER 2024

Délibération D07/02-24

Finances

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

LE COMITÉ SYNDICAL

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-14 ;

VU les statuts du SEVEDE ;

VU le budget primitif 2023 adopté par délibération D06/02-23 du 8 février 2023,

VU le virement de crédit n°1 en date du 10 octobre 2023,

VU la décision modificative n°1 adoptée par délibération D45/10-23 du 25 octobre 2023,

VU le rapport du Premier Vice- Président,

CONSIDERANT

L'approbation du compte administratif de l'exercice 2023,

CONSIDERANT

Les excédents de la section de fonctionnement et de la section d'investissement,

CONSIDERANT

Qu'aucune affectation du résultat de la section de fonctionnement au 1068 n'est nécessaire, le résultat de la section d'investissement étant positif,

après en avoir délibéré,

LE COMITE SYNDICAL

DECIDE à l'unanimité

➤ **D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :**

- **Résultat reporté en fonctionnement R002 = 8 187 399,98 euros**
- **Résultat reporté en investissement R001 = 253 979,15 euros**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme suivent les signatures*

Le Premier Vice-Président
Pour la Présidente empêchée ou absente
par application de l'article L.2122-17 du
CGCT

Signature
Jean-Baptiste GASTINNE

